

« Laisser les peuples choisir leur avenir »

La violence s'étend au Burundi, les Rwandais plébiscitent leur président.

« Il faut laisser les peuples choisir leur destin », explique Didier Reynders.

● Interview : Philippe LERUTH

Les Rwandais devaient, ce vendredi, ratifier la modification constitutionnelle qui permettra à leur président, Paul Kagame, de rester éventuellement à la tête de leur pays jusqu'en 2034. Au Burundi, pendant ce temps, les violences s'étendent : elles ravagent le pays depuis que le président, Pierre Nkurunziza, a obtenu de la cour constitutionnelle pour un troisième mandat, auquel il s'est fait élire malgré l'opposition d'une bonne partie de la population.

En République Démocratique du Congo voisine, le président Joseph Kabila a annoncé qu'il s'en irait, comme le prévoit la Constitution, au terme de son deuxième mandat ; mais certains le soupçonnent de vouloir contourner l'obstacle. « On est, au Burundi, devant une urgence que l'on voit venir depuis des mois, explique Didier Reynders, ministre MR des Affaires étrangères. Tout ce qui y a été fait sur le plan diplomatique, en matière de coopération, n'a pas abouti à une vraie reprise du dialogue. Car c'est aux Burundais, comme aux Rwandais, ou aux Congolais, de choisir leur avenir ».

Que peut encore faire la Belgique, pour endiguer cette violence ?

Au-delà de pressions diplomati-

ques, de contacts, de discussions en matière de coopération, là comme ailleurs, nous ne pouvons que discuter avec les Nations Unies. C'est ce que j'ai fait cette semaine, en réclamant son intervention.

Cela ne m'empêche pas de tenter, entre-temps de maintenir le dialogue avec les autorités du Burundi : j'ai revu la semaine dernière mon homologue burundais à Bruxelles. J'ai insisté auprès de lui sur la nécessité de mettre fin aux violences, de reprendre le dialogue, mais malheureusement, jusqu'ici, on ne voit pas beaucoup bouger les choses.

Ce lundi, je suis donc intervenu au conseil des Affaires étrangères de l'Union Européenne. Et j'ai eu à deux reprises le secrétaire général des Nations Unies, M. Ban-Ki moon, au téléphone, pour faire progresser le dossier à l'ONU. Et puis nous avons des contacts avec l'Union Africaine, qui vient de son côté de demander au Burundi l'autorisation de déployer une force d'interposition sur place. À défaut, le Conseil de Sécurité devra intervenir. Toujours dans le même but : protéger la population, et tenter

« J'ai insisté sur la nécessité de mettre fin aux violences, de reprendre le dialogue. »

de renouer les fils de la concertation. Pour éviter que le pays ne sombre dans ce qui pourrait devenir une guerre civile. Et pire encore, peut-être, après.

En même temps, dans le Rwanda voisin, le président Kagame s'assure

un pouvoir quasi à vie. La différence de réaction de la communauté internationale à l'égard du Burundi et du Rwanda se justifie-t-elle ?

Les accords d'Arusha, qui avaient mis fin à la guerre civile au Burundi, avaient prévu qu'un président ne pouvait pas exercer plus de deux mandats à la tête de l'État. Et depuis le début de l'année, nous avons fait passer le message que le risque principal était qu'une troisième candidature suscite des troubles. Ce scénario se vérifie malheureusement.

Au Rwanda, on attendra de voir comment la consultation populaire se sera déroulée, mais on est dans le cadre d'un processus de modification constitutionnelle. Représentant d'un pays qui en est à sa sixième réforme de l'État, je serais sans doute assez mal placé pour donner des leçons en la matière. Nous sommes toutefois attentifs, parce qu'on sait depuis longtemps qu'à un processus électoral au Burundi en 2015, doit succéder un autre en République Démocratique du Congo en 2016, et un troisième au Rwanda en 2017. Et nous avons déjà à plusieurs reprises fait valoir au Rwanda qu'il faudrait prévoir un système qui rende possible une alternance politique. Mais aujourd'hui, c'est au Burundi qu'il y a le feu.

Comment éviter que l'incendie se transmette l'an prochain à la RDC ?

En faisant en sorte que le dialogue se poursuive, non seulement entre la RDC et ses partenaires internationaux, mais surtout en interne. Ce dialogue a lieu pour l'instant. Et notre but est qu'il permette le respect du calendrier électoral, autorise la tenue des élections, et s'inscrive dans le cadre constitutionnel. ■

« Jouer au football et prêcher »

L'europdéputé MR et ancien commissaire européen Louis Michel a participé, en tant que ministre des Affaires étrangères « aux accords d'Arusha, conduits par le président sud-africain Mandela et consacrés par le président des États-Unis, M. Clinton. Le troisième mandat de M. Nkurunziza viole la Constitution burundaise ainsi

que l'esprit et la lettre de ces accords, qui ne prévoyaient aucune exception à la limitation à deux du nombre de mandats présidentiels. La population burundaise n'en voulait d'ailleurs pas, en raison du bilan socio-économique très négatif du président Nkurunziza, qui passait le plus clair de son temps à jouer au football et à prêcher, plutôt que de faire avancer le pays ».

Au Rwanda, au contraire, souligne Louis Michel, la constitution a été modifiée « à la suite d'une pétition populaire et suivant un mécanisme qu'elle prévoit dans son article 193 ». Pétition spontanée ? « Certains en doutent, mais je crois qu'une grande partie de la population rwandaise apprécie le développement du pays et surtout la sécurité que semble ga-

rantir le régime ». Il reste des « efforts à fournir pour améliorer les libertés et en particulier la liberté d'opinion, conclut l'europdéputé, mais il faut espérer que sur ce plan-là aussi, des progrès significatifs se feront ». ■ **Phi. Le.**

De moins en moins de Belges

Le développement de la violence au Burundi a conduit le gouvernement à recommander aux Belges qui y vivent de quitter le pays, et non plus, comme il y a quelques semaines à s'en aller, si leur présence n'y était pas indispensable. En même temps qu'il déconseillait aux Belges de se rendre au Burundi. « On y dénombrait alors quelque 500 Belges plus 700 étrangers dont nous avons la responsabilité avec la France : essentiellement des citoyens de l'Union Européenne, et aussi du Japon », explique Didier Reynders. Il y a quelques jours, il en restait respectivement 400 et 500, « et comme les vols commerciaux se poursuivent avec le Burundi, j'espère que ce nombre se réduit encore ».

Phi. Le.